

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULON - 8305 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/09/2024 - B2024/013363 - 2007 B 01935 - 501 262 984 - A LA PISCINE PASSION



Comptes annuels

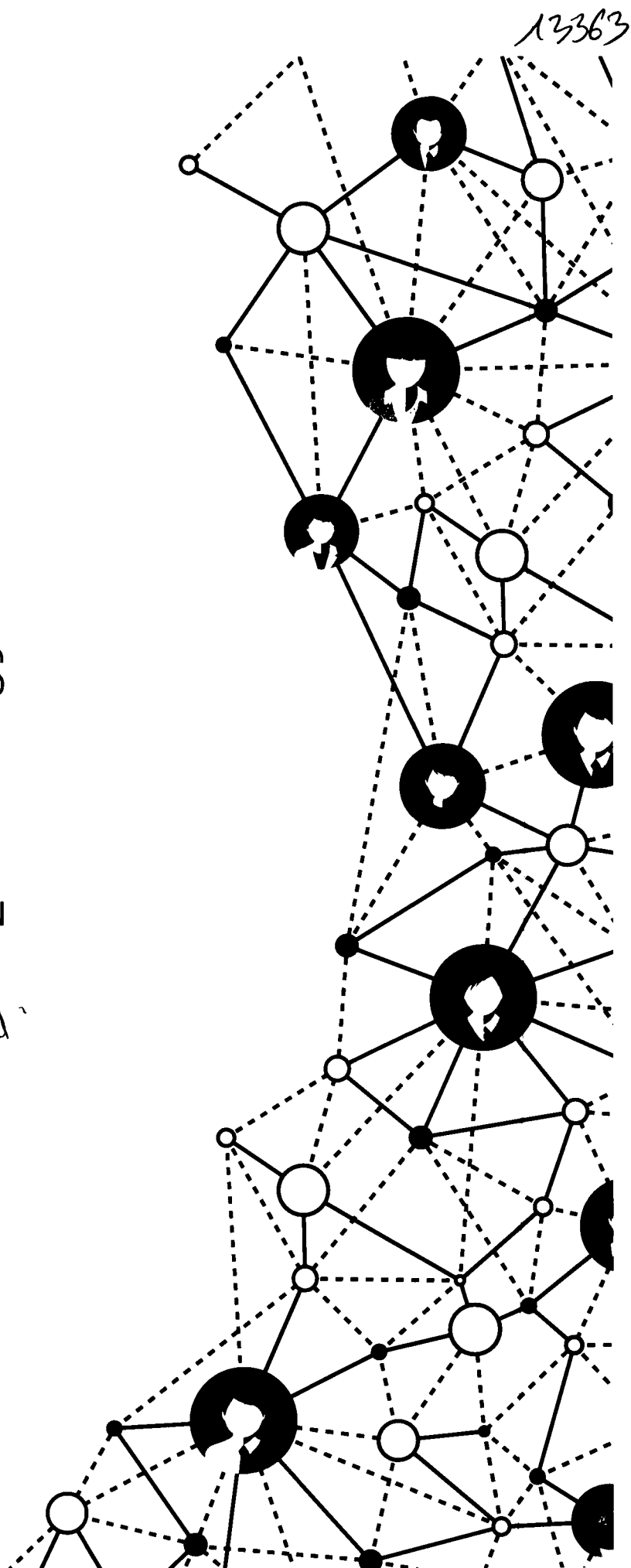
A LA PISCINE PASSION

« Certifié conforme à l'original »

GARROUE

31/12/2023

Ce document contient 16 pages



A LA PISCINE PASSION

Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de développement			
		Concessions, brevets et droits similaires			
		Fonds commercial (1)			
		Autres immobilisations incorporelles			
		Immobilisations incorporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL			
	Immobilisations corporelles	Terrains			
		Constructions			
Actif circulant		Inst. techniques, mat. out. industriels			
		Autres immobilisations corporelles			
		Immobilisations en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL			
	Immobilisations financières ²	Participations évaluées par équivalence			
		Autres participations			
		Créances rattachées à des participations			
		Titres immob. de l'activité de portefeuille			
		Autres titres immobilisés			
Actif circulant		Prêts			
		Autres immobilisations financières			
		TOTAL			
	Total de l'actif immobilisé				
	Stocks	Matières premières, approvisionnements			
		En cours de production de biens			
		En cours de production de services			
		Produits intermédiaires et finis			
		Marchandises			
		TOTAL			
Actif circulant	Créances ³	Avances et acomptes versés sur commandes			
		Clients et comptes rattachés			
		Autres créances			
		Capital souscrit et appelé, non versé			
		TOTAL			
	Divers	Valeurs mobilières de placement			
		(dont actions propres :)			
		Instruments de trésorerie			
		Disponibilités			
		TOTAL			
Charges constatées d'avance					
Total de l'actif circulant					
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF					
Renvois :		(1) Dont droit au bail			
		(2) Dont part à moins d'un an (brut) des Immobilisations financières			
		(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	

A LA PISCINE PASSION

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 10 000)	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	12 029	
	Report à nouveau	81 318	81 318
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	9 931	12 029
	Situation nette avant répartition	114 278	104 347
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		114 278	104 347
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	47 888	37 832
	Total	47 888	37 832
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		11 800
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 264	10 700
	Dettes fiscales et sociales	30 832	33 400
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Total		44 097	44 101
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		91 985	93 734
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		206 263	198 081
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	91 985	81 934
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) dont emprunts participatifs		

A LA PISCINE PASSION

		France	Exportation	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	464 156		464 156	461 978
	Production vendue : - Biens - Services	188 657		188 657	189 203
	Chiffre d'affaires net	652 813		652 813	651 182
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				2 100
Charges d'exploitation (2)	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
	Autres produits				
	Total			652 813	653 282
	Marchandises Achats Variation de stocks			252 593	239 090
	Matières premières et autres approvisionnements Achats Variation de stocks			-8 435	-4 658
	Autres achats et charges externes (3)			80 226	93 406
	Impôts, taxes et versements assimilés			130 664	103 703
Produits financiers	Salaires et traitements			6 909	6 911
	Charges sociales			140 010	140 133
	Dotations • sur immobilisations amortissements d'exploitation • sur actif circulant provisions			30 019	29 344
	Autres charges			1 542	2 078
	Total			10 874	28 909
				5	13
	Total			644 411	638 932
Résultat d'exploitation		A		8 402	14 349
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			4	17
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières	Total			4	17
	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total				
Résultat financier		D		4	17
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)		E		8 406	14 367

file 3 part 1 of 100 v. 18.

Page : 7 / 16



SARL A LA PISCINE PASSION

**Annexe de base aux
comptes de l'exercice
clos-le 31/12/2023**

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1. Evénements principaux.....	2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables.....	2
2. Informations relatives au bilan.....	2
2.1. Actif.....	2
2.1.1. Immobilisations incorporelles.....	2
2.1.1.1. Stocks de produits achetés.....	2
2.1.1.2. Stocks de produits fabriqués.....	Error! Bookmark not defined.
2.1.2. Produits à recevoir.....	3
2.1.3. Créances.....	4
2.2. Passif.....	5
2.2.1. Capitaux propres.....	5
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres.....	5
2.2.1.2. Capital.....	5
2.2.2. Provisions pour risques et charges.....	6
2.2.3. Dettes financières et autres dettes.....	6
2.2.4. Charges à payer.....	8
3. Informations relatives au compte de résultat.....	8

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable. Stocks

2.1.1.1. Stocks de produits achetés

Les Stocks suivants : sont évalués selon la méthode FIFO.



2.1.2. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	1 063
Etat	-
Divers	-
TOTAL	



2.1.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		2 850	-	2 850
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		47 741	47 741	-
	Autres créances clients		9 862	9 862	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 063	1 063	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	1 822	1 822	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		-	-	-	
TOTAL					

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	10 000	-	-	10 000
Primes, réserves et écarts	1 000	12 029	-	13 029
Report à nouveau	81 318	-	-	81 318
Résultat	12 029	-	2 098	9 931
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL				

Le capital est composé de 100 parts sociales de 100 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.



2.2.2. Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	-	-	-	-
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretiens	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

2.2.3. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	13 264	13 264	-	-
Personnel et comptes rattachés	14 390	14 390	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	5 910	5 910	-	-
Impôts sur les bénéfices	1 868	1 868	-	-
TVA	7 894	7 894	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	771	771	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	47 888	47 888	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL				



2.2.4. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	12 517
Charges sociales provisionnées	1 739
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	1 252
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	750
Divers	-
TOTAL	

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	464 156	-	464 156
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	188 657	-	188 657
Chiffre d'affaires net	652 814	-	652 814

A La Piscine Passion
S.A.R.L au capital de : 20.000 Euros
Siège social : 16 B Commandant Rivière
83200 TOULON

RCS TOULON 501 262 984

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 juin 2024

ORDRE DU JOUR ET TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES

- ORDRE DU JOUR -

- rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice social clos le **31/12/2023**.
- rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce,
- approbation de ces comptes et conventions,
- affectation du résultat.
- distribution de dividende

- TEXTE DES RESOLUTIONS -

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les comptes annuels de l'exercice clos le **31/12/2023**, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 9 931,10 €, approuve ces comptes et les opérations traduites par eux ou résumées dans le rapport de gestion.

L'assemblée générale donne en conséquence à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé.

DEUXIEME RESOLUTION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce approuve les conventions de la nature de celles visées audit article.

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition de la gérance, l'assemblée générale décide l'affectation suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice : bénéfice de..... 9 931,10 €

Affectation

- Autres Réserves 9 931,10 €

Totaux **9 931,10 €** **9 931,10 €**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il n'y pas eu de distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associée unique et qui a été consigné dans le registre spécial prévu à cet effet par l'article 223-31 du nouveau Code de Commerce et par l'article 44.2 du décret du 23 mars 1967.

LA GERANCE



**A La Piscine Passion
S.A.R.L au capital de : 20.000 Euros
Siège social : 16 B Commandant Rivière
83200 TOULON**

RCS TOULON 501 262 984

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 juin 2024**

**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L223-19
DU CODE DE COMMERCE**

En application du code de commerce nous devons porter à votre connaissance les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et l'un de ses gérants ou associés ou d'autres sociétés dans lesquelles ces personnes exercent des fonctions.

Les opérations de cette nature conclues au cours de l'exercice social clos le **31/12/2023** appellent les informations suivantes :

1. CONVENTION NOUVELLE CONCLUE :

Personne intéressée : **Madame Garonne Marie-Hélène**, gérante majoritaire
Objet de la convention : rémunération
Modalités essentielles : **24.000** euros

L'assemblée doit statuer sur le présent rapport.

**A La Piscine Passion
S.A.R.L au capital de : 20.000 Euros
Siège social : 16 B Commandant Rivière
83200 TOULON**

RCS TOULON 501 262 984

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 juin 2024

RAPPORT DE GESTION

Conformément aux dispositions du code de commerce et des statuts, nous vous avons réunis en assemblée pour vous exposer les comptes de cet exercice et vous présenter la situation de la société durant l'exercice social clos le 31/12/2023.

Nous vous demanderons ensuite d'approuver ces comptes et d'en affecter le résultat.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le chiffre d'affaire s'est élevé à : 652 813 euros. Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 8 402 euros après dotations aux amortissements pour 1 542 euros.

Le résultat comptable de 9 931,10 euros

AFFECTATION DES RESULTATS

Sur proposition de la gérance, l'assemblée générale décide l'affectation suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice : bénéfice de..... 9 931,10 €

Affectation

- Autres Réserves 9 931,10 €

Totaux 9 931,10 € 9 931,10 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il n'y pas eu de distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associée unique et qui a été consigné dans le registre spécial prévu à cet effet par l'article 223-31 du nouveau Code de Commerce et par l'article 44.2 du décret du 23 mars 1967.

AUTRES RESOLUTIONS

En application des dispositions du code de commerce vous aurez également à statuer sur le rapport spécial énonçant les conventions intervenues entre la société et le gérant ou les associés intéressés.

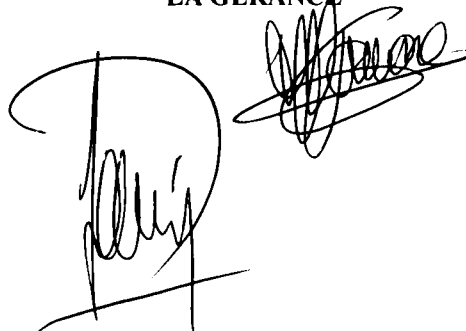
COMPTES ANNUELS

La présentation des comptes annuels soumis à votre approbation, comme les méthodes d'évaluation retenues, sont identiques à celles de l'exercice précédent.

L'exercice clos au **31/12/2023** est un exercice de **12** mois.

Nous vous invitons à adopter les résolutions qui seront soumises à votre vote.

LA GERANCE



**A La Piscine Passion
S.A.R.L au capital de : 20.000 Euros
Siège social : 16 B Commandant Rivière
83200 TOULON**

RCS TOULON 501 262 984

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 juin 2024**

**APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31/12/2023**

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

Les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, le 28 juin 2024 à 10 heures, au siège social, sur convocation de la gérance.

L'assemblée est présidée par Madame Garrone Marie-Hélène, l'une des associées.

Les associés assistant à la réunion ont signé une feuille de présence en entrant en séance qui, après vérification, est certifiée exacte par le président. Cette feuille est tenue à la disposition des associés.

Sont présents à la réunion :

- | | |
|--|-----------------|
| - Madame Garrone Marie-Hélène
propriétaire de | 99 parts |
| - Monsieur Marin Pascal
propriétaire de | 1 part |

L'assemblée réunissant l'intégralité des parts sociales peut valablement délibérer.

La présidente met à la disposition de l'assemblée les documents suivants qui vont lui être soumis :

- le rapport de gestion sur l'exercice social clos le 31 décembre 2023,
- le rapport sur les conventions réglementées,
- les comptes annuels,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces documents ont été communiqués aux associés et que l'inventaire établi à la clôture de l'exercice écoulé a été tenu à leur disposition au siège social.

Puis il est rappelé que l'assemblée doit délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023,
- rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce,
- approbation de ces comptes et conventions,
- affectation du résultat,
- distribution de dividendes

Lecture est ensuite donnée des rapports sur les comptes et sur les conventions réglementées.

Les comptes annuels sont présentés.

Cette présentation faite, la discussion est ouverte :

Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2023, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 9 931,10 euros approuve ces comptes et les opérations traduites par eux ou résumées dans le rapport de gestion.

L'assemblée générale donne en conséquence à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce approuve les conventions de la nature de celles visées audit article.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition de la gérance, l'assemblée générale décide l'affectation suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice : bénéfice de..... 9 931,10 €

Affectation

- Autres Réserves 9 931,10 €

Totaux **9 931,10 €** **9 931,10 €**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il n'y pas eu de distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés et qui a été consigné dans le registre spécial prévu à cet effet par l'article 223-31 du nouveau Code de Commerce et par l'article 44.2 du décret du 23 mars 1967.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée et il a été dressé le présent procès-verbal.

LA GERANCE

